

ATTESTATION D'HEURES TRAVAILLÉES À TITRE D'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

LE DOCUMENT DOIT ÊTRE REMPLI PAR L'EMPLOYEUR
(1 FEUILLE PAR EMPLOYEUR/ÉTABLISSEMENT)

Indiquez le plus précisément possible le nombre d'heures réellement travaillées* par année, pour les 4 années précédant votre retour.

Toute période d'absence de longue durée doit aussi être indiquée par l'employeur (congé de maladie long terme, retrait préventif, congé de maternité) afin de nous donner le portrait de la période où vous n'étiez pas inscrit(e) au Tableau des membres.

* Les heures pendant lesquelles vous avez exercé votre champ d'exercice à titre d'infirmière auxiliaire (par exemple : sur une unité de soins, auprès des patients, etc.)

NOM COMPLET DU MEMBRE	
NUMÉRO DE PERMIS	
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	
Année 2016	
Nombre d'heures travaillées à titre d'infirmière auxiliaire	
Périodes d'absence de longue durée	
Année 2017	
Nombre d'heures travaillées à titre d'infirmière auxiliaire	
Périodes d'absence de longue durée	
Année 2018	
Nombre d'heures travaillées à titre d'infirmière auxiliaire	
Périodes d'absence de longue durée	
Année 2019	
Nombre d'heures travaillées à titre d'infirmière auxiliaire	
Périodes d'absence de longue durée	

J'ATTESTE QUE LES INFORMATIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS SONT EXACTES :

COORDONNÉES (Téléphone et poste)

Signature de la personne autorisée

Date (AAAA/MM/JJ)

Service de la formation professionnelle
et des permis

reinscription@oiiq.org

3400, boul. De Maisonneuve Ouest

Bureau 1115

Montréal (Québec) H3Z 3B8

514 282-9511 ou 1 800 283-9511, poste 240

oiiq.org